NOTICE SU LA SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE

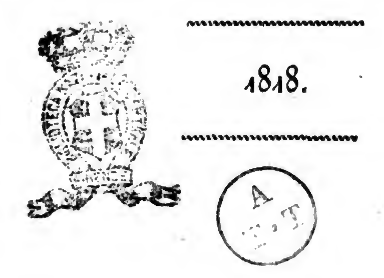
Societe philantropique



NOTICE

SUR

LA SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE.



1818.

NOTICE

SUR

LA SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE.

1818.

Lorsqu'on jette les yeux sur ces temps malheureux, encore récents, que l'intempérie des saisons a rendus si funestes, on déplore de grandes calamités, mais on ne peut se défendre d'éprouver un sentiment d'orgueil national, en voyant avec quel zèle et quelle active charité les bienfaits ont été prodigués, l'indigence a été secourue, la douleur a été soulagée.

Il paroîtroit donc superflu d'appeler les Français à l'exercice de la bienfaisance ; le sentiment qui la commande ne leur est jamais étranger; ce n'est pas l'augmentation des sacrifices nécessaires qu'il faut leur demander, mais c'est la bonne direction de ces sacrifices qu'il convient d'indiquer; on peut le répéter sans cesse, il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire, il faut le faire toujours.

Il n'est sans doute à Paris aucun homme dans l'aisance qui ne consacre une partie de son superflu à soulager l'humanité souffrante ; plusieurs même s'imposent des privations, pour se livrer à cette douce impulsion, qui a tant d'attraits qu'aucune autre jouissance ne peut offrir autant de véritable bonheur; mais ce bonheur véritable

est réservé à ceux qui ont exercé la bienfaisance, non pas avec cette froideur indifférente qui donne des secours au hasard, ou qui abandonne quelques pièces de monnoie à l'importunité; il est acquis aux hommes vraiment charitables, agissant avec cet intérêt éclairé qui désire surtout connoître les résultats obtenus, qui veut que ces résultats soient les plus grands et les plus utiles qu'il est possible, et qui sait bien que des aumônes accordées à des hommes valides, qui pourroient vivre de leur travail, sont non seulement un tort fait aux vieillards, aux infirmes, aux véritables indigens privés de toute ressource et de tout moyen de s'en procurer par leur industrie, mais encore à la société entière, qui reste par là privée du produit des travaux de ces ouvriers, que des aumônes inconsidérées ont livrés à l'oisiveté, et dont elles ont avili le caractère et altéré les facultés.

Ces vérités sont généralement senties, mais d'une part, des occupations nombreuses et des distractions continuelles, empêchent, à Paris, beaucoup d'hommes qui se livreroient volontiers à la bienfaisance, de l'exercer avec la suite et avec la sagacité qui seroient nécessaires; de l'autre, les malheureux sont si multipliés dans cette grande cité, qu'on ne sait comment pouvoir concentrer ses bienfaits; il est d'ailleurs souvent au-dessus des facultés d'un homme qui n'a qu'un revenu médiocre, de suffire entièrement à tous les besoins d'un seul indigent où d'un seul infirme.

Ce sont là sans doute les principaux obstacles au développement complet du sentiment de charité qui existe dans tous les cœurs, et s'il y a des moyens de lever ces obstacles, ces moyens méritent la reconnoissance de la société toute entière; ils méritent aussi d'être adoptés universellement.

Mais ces moyens, ils sont trouvés; ils sont sûrs et faciles; ils sont à la portée de tout le monde. L'homme riche, celui dont la fortune est la plus bornée, peuvent tous deux contribuer avec certitude au bien-être des malheureux; le denier de la veuve lui-même se trouve placé utilement, et c'est par la réunion des sources abondantes aux

plus foibles canaux, par l'excellent emploi de ces capitaux réunis, et par la direction bienveillante d'une administration économe et éclairée, que les dons décuplent leur valeur au profit du véritable indigent qui les reçoit, et à la satisfaction de l'homme généreux qui en fait l'honorable sacrifice.

Dans nul autre genre, l'esprit d'association, qui a pris une nouvelle consistance en France depuis quelques années, n'a eu des effets aussi utiles que dans l'exercice de la bienfaisance. Il a produit de grands avantages dans toutes les parties; dans celle-ci il a enfanté des miracles. On lui doit le rétablissement de la Société de la Charité Maternelle, plusieurs écoles gratuites pour les enfans des deux sexes, l'Asile de la Providence destiné aux vieillards infirmes et aux orphelins, des secours à domicile régulièrement organisés, la Société pour placer en apprentissage les jeunes filles abandonnées, celle pour recueillir et instruire les jeunes Savoyards, celle pour garantir de la corruption, et rendre au travail et à la société les jeunes enfans que l'exemple du vice a déjà exposés à des condamnations judiciaires. Les respectables Bureaux de Charité de la Capitale, et ses vénérables Pasteurs peuvent être considérés aussi comme les agens actifs et éclairés de l'association nombreuse des personnes qui leur confient leurs offrandes à l'humanité; l'Hospice des Vieillards, celui des Ménages, beaucoup d'autres établissemens encore, sont tous le produit heureux des efforts charitables dont la réunion dans une même main fait la force, et dont elle assure tout le succès. C'est à ce principe, fécond dans ses heureux résultats, que l'on doit l'établissement de ces Sociétés de Prévoyance, formées par des ouvriers de diverses professions: elles sont le produit d'une modique économie faite par chacun d'eux sur leur travail journalier, produit qu'ils mettent tous en commun dans une même proportion, et au moyen duquel ils se procurent des soulagemens dans leurs maladies, des appuis constans dans leur vieillesse, et des secours momentanés lorsqu'ils manquent de travail. Quelques-unes de ces Sociétés font refluer

jusques sur les veuves et sur les enfans en bas âge, les fruits heureux de ces associations, qui ont d'ailleurs une si grande influence sur la conduite et sur les mœurs de leurs honorables coopérateurs. On peut compter aujourd'hui quatre-vingts Sociétés de Prévoyance dans l'enceinte de Paris, et plus de cinq mille Souscripteurs éprouvent en ce moment leur action salutaire.

Mais, de toutes les associations de bienfaisance, la plus ancienne et l'une des plus utiles sans doute, est la Société Philantropique. Fondée, en 1780, par des souscriptions volontaires, et sous la protection du Gouvernement; réunie de nouveau en 1800, après une courte interruption de ses travaux, elle a résisté à tous les orages qui ont éclaté autour d'elle, et l'esprit de charité qui est son véritable principe de vie, l'a mise à même de soulager les infortunés dans tous les temps, et lui a fait chercher constamment à suppléer à l'insuffisance des établissemens publics. C'est à l'économie qu'elle a su introduire et maintenir dans l'emploi des fonds qui lui sont confiés; c'est au zèle ardent et éclairé de ses administrateurs, au dévouement sans bornes des agens qui ont gratuitement exécuté ses projets; c'est surtout au choix heureux des moyens qu'elle a adoptés pour faire le bien, moyens d'autant plus admirables qu'ils ne laissent presque point de chances à de mauvais placemens de secours, qu'elle a dû les succès constans dont elle peut aujourd'hui s'applaudir.

Le pauvre sans travail, en état de santé, a besoin surtout de nourriture; en état de maladie il a besoin des secours des gens de l'art et des médicamens : ce sont ces deux besoins, les premiers de tous, que la Société a cherché à satisfaire chez les indigens. D'une part elle a fondé les Soupes économiques; toutes les ressources de la science ont été mises à contribution pour que cet aliment du pauvre fût nourrissant et salubre, et que les frais de sa confection fussent peu coûteux; de l'autre part, elle a fondé les Dispensaires à l'aide desquels les visites et les consultations de médecins, les opérations chirurgicales, les remèdes pharmaceutiques sont accor-

dés gratuitement aux indigens, et chaque souscripteur de la Société trouve chaque année à distribuer autant de centaines de bons de Soupes économiques, et à faire soigner complètement et continuellement autant de malades qu'il a pris de souscriptions.

Si l'on cherche quel est le terme moyen du nombre des Soupes économiques que la Société Philantropique a distribuées depuis dix-huit ans, on trouve qu'il s'élève à plus d'un million par année. C'est, en admettant que trois Soupes sont plus que suffisantes pour la nourriture de chaque individu, environ mille indigens qu'on suppose dénués de tout moyen d'existence, et qui auroient été complètement nourris pendant toute l'année par la Société. Si l'on veut connoître combien de malades indigens ont reçu des secours complets de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, pendant le temps qui s'est écoulé depuis l'établissement des Dispensaires, il y a quatorze ans, on trouve 1300 malades pour terme moyen par année. Ce nombre s'est élevé à plus de 2500 dans le cours de l'année dernière. Il est déjà de près de 2000 dans les deux premiers tiers de la présente année. Doit-on négliger de remarquer ici que ces malades n'ont pas été séparés de leurs familles ; qu'ils ont reçu à leur domicile même ces secours généreux, qu'une délicatesse de sentiment et la tendresse alarmée de leurs proches ne leur auroient laissé chercher qu'avec une extrême répugnance dans les hôpitaux ! Ne doit-on pas dire aussi que les calculs les plus exacts ont prouvé que la proportion des malades guéris dans les Dispensaires est beaucoup plus forte qu'elle ne l'est ordinairement dans les hospices ?

Celui qui a contribué à obtenir de semblables résultats, peut éprouver cette douce satisfaction qui résulte du sentiment d'avoir utilement placé ses bien faits. En effet, il n'a donné que des objets de première nécessité, des objets dont un besoin réel peut seul occasionner la recherche. Des alimens salubres, mais économiques, consommés sur place, ne peuvent être recherchés que par ceux qui ont réellement besoin. Des consultations gratuites de médecins, des opérations chirurgicales, des médicamens donnés sur ordonnance,

ne peuvent être réclamés que par ceux qui sont réellement malades.

Dans cette manière d'exercer la charité, il ne peut rester aucune crainte d'avoir mal placé ses bienfaits. On est certain que la privation qu'on s'est imposée ne servira pas à favoriser le désordre et la débauche, ou bien à encourager l'oisiveté. Des exemples trop fréquens du mauvais emploi des aumônes faites en argent, ont comprimé souvent la main bienfaisante prête à s'ouvrir à l'infortune, et donnent surtout du prix à toutes les institutions qui, semblables à la Société Philantropique, tendent à ôter tout prétexte à la mendicité qui devient trop fréquemment, pour des hommes valides, une habitude et un métier.

Fidèle au principe qu'elle regarde comme celui de la bienfaisance éclairée, la Société veut, autant que ses moyens le lui permettent, fournir aux besoins des vrais pauvres, sans jamais leur donner ses secours en argent. Dans une ville comme Paris, où cent mille individus ont recours chaque jour à la charité publique ou aux bienfaits du Gouvernement, il est difficile sans doute de suffire à tous les besoins, et de consoler toutes les misères; mais la Société aspire à s'approcher le plus possible de cet objet constant de ses travaux. Chaque pas qu'elle fait en avant, dans cette route si généreusement tracée, est une victoire remportée sur l'infortune; elle appelle, pour la seconder dans cette noble entreprise, toutes les personnes qui se sont fait une juste idée des devoirs et du véritable but de la bienfaisance.

La modicité de la souscription annuelle qu'elle demande à ses associés, lui fait penser que son utile association ne doit presque point trouver de bornes. Lorsqu'avec le sacrifice de 30 fr. par année, on peut contribuer à produire d'aussi grands résultats, quel est l'homme favorisé de la fortune, qui pourroit se refuser à cette utile participation? Quel est le propriétaire, l'administrateur, le négociant, le manufacturier, l'ouvrier même possédant ou rece-

vant au-delà du plus stricte nécessaire, qui pourroit se priver d'une si douce jouissance ?

Toute personne dans l'aisance s'intéresse déjà sans doute au sort d'un ou de plusieurs indigens. Sans doute aussi beaucoup d'hommes charitables ont apprécié l'immense avantage que les dons faits en nature avoient sur les secours donnés en argent ; mais quelles que soient les charités habituelles que l'humanité ait déjà imposées ; à quelle personne bienfaisante ne reste-t-il pas le moyen de consacrer encore 30 fr. par an, c'est-à-dire moins de 2 sous par jour, pour concourir à une si vaste entreprise de secours efficaces convenablement distribués ? Et d'ailleurs, quels moyens ne faudroit-il pas qu'un particulier employât, pour fournir à un malade seulement les secours de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, et faire succéder, pendant toute l'année, de nouveaux malades à ceux qui auroient précédemment été guéris ? Quel est l'homme enfin qui, pour lui ou pour sa famille, ne dépense pas 30 fr. par année pour le traitement des diverses maladies dont cette famille a pu être atteinte ?

De semblables considérations pourroient faire penser que la Société Philantropique compte dans Paris plusieurs milliers d'associés ; et en effet, il est difficile d'imaginer que, si ses principes, sa conduite et les beaux résultats qu'elle a obtenus sont connus généralement, le nombre de ses coopérateurs ne se soit pas rapidement élevé. Chacun doit être étonné qu'elle ait à peine en ce moment 500 souscripteurs ; sans doute, malgré son zèle ardent, elle n'eût pu faire de grandes choses avec d'aussi foibles moyens, si le Gouvernement ne l'avoit aidée puissamment ; si le Roi, qui jadis avoit applaudi à sa formation, et son auguste famille n'avoient daigné fournir des secours efficaces à sa louable entreprise ; si S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry, présidant lui-même à ses assemblées générales, n'avoit mis à sa disposition les témoignages les plus éclatants de la bonté de son cœur et des sentimens d'humanité dont il est généreusement inspiré.

De si beaux exemples trouveront-ils des imitateurs ? Le Gouvernement, en se servant de la Société pour répandre ses bienfaits, lui donne une marque de confiance qui devient pour elle une douce récompense : mais faut-il qu'une association qui devoit trouver en elle-même tous ses moyens, dont un des premiers devoirs aussi, est de chercher, par son exemple et par ses discours, à exciter la charité dans le cœur de ses compatriotes, à leur faire connoître la direction des bienfaits que ses méditations et son expérience lui font regarder comme la meilleure, puisse à peine trouver dans ses propres associés la moitié des fonds nécessaires aux travaux qu'elle a entrepris, travaux qui ne sont eux-mêmes qu'une foible partie de ceux qu'elle projette, pour le bien de l'humanité souffrante.

Peut-être, et nous aimons à nous le persuader, il suffiroit de donner plus de publicité aux résultats des travaux de la Société Philantropique, pour accroître le nombre de ses souscripteurs ; peut-être il faudroit que chacun d'eux regardât comme un devoir de chercher à répandre la connoissance du bien qu'elle opère, et à lui attirer de nouveaux associés. La Société toute entière est animée par ce véritable esprit de charité qui multiplie les bienfaits, et qui s'occupe peu d'en faire connoître la source ; il est loin de notre idée de proclamer avec ostentation ce que le modeste amour de l'humanité a pris soin de taire : celui qui fait le bien dans l'esprit de la Société Philantropique, n'a pas besoin qu'on en soit informé ; l'éloge pèseroit sur son cœur ; sa récompense est dans le sentiment intime qu'il a fait le bien, et que le malheur de son semblable est adouci par sa coopération désintéressée. Mais ce silence qui convient au bienfaiteur, sert mal la bienfaisance ; dans Paris même, il paroît qu'on ne connoît pas les services rendus par la Société Philantropique ; on ne sait pas quels sont les moyens salutaires employés par elle ; on ignore jusqu'à son existence. Cette circonstance, qui paroît extraordinaire, est pourtant la seule qui puisse faire concevoir comment une Société si utile, qui travaille avec

succès depuis tant d'années, compte un si petit nombre de souscripteurs dans une ville populeuse, si prodigue en superfluités; et lorsqu'on remarque que, dans cette grande cité, il n'est peut-être pas un seul individu qui ne soit, à quelques égards, intéressé à être pour lui-même ou pour les siens, affilié à cette association de bonnes œuvres; on doit conclure que c'est faute de le savoir ou d'y penser, que tant de personnes, si vivement intéressées au succès de la Société, ne réunissent pas leurs efforts à ceux des Membres qui la composent.

Dans cette ferme persuasion, la Société a cru devoir charger une commission de rédiger la présente notice pour rappeler le but de son institution.

On souscrit chez M. Baron, Commissaire général de la Société, rue des Petits-Augustins, n°. 20.

Dès ce moment, les souscriptions sont ouvertes pour l'année 1819. Le prix de chacune est de 30 fr.

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT, RUE DU CADRAN, N°. 16.

